

Rétrospective et bilan des activités du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université Laval 1^{er} septembre 2014 – 31 août 2015

1. Les faits saillants de l'année 2014-2015

Plusieurs événements, et des préoccupations, ont marqué l'année 2014-2015 : le Forum sur les enseignants universitaires contractuels, les rencontres intersyndicales à propos des mesures d'austérité, la participation au collectif SOS Université et à d'autres manifestations contre les coupes en enseignement supérieur, le Congrès de la FNEEQ, la préparation d'un sondage sur les chargés de cours en vue de la prochaine négociation, pour ne nommer que ceux-là. Ce fut une année forte en revendications de toutes sortes sur plusieurs fronts.

Au cours de l'automne 2014, un des moments forts de notre activité syndicale a été la préparation et la participation au Forum des enseignants universitaires contractuels (20-22 novembre), organisé par la FNEEQ sur le thème « Faire tomber les mythes ». Plusieurs membres du conseil exécutif y ont participé ainsi qu'une délégation de 14 chargés de cours représentant le SCCCUL. Au programme figuraient deux conférences : « La société malade de gestion » de Vincent de Gaulejac, professeur émérite à l'Université Paris Diderot, et « Enquête sur la contractualisation en enseignement supérieur » de Marie-Pierre Boucher, sociologue, chargée de cours à l'Université du Québec à Montréal. Notre délégation a pris part aux sept ateliers intitulés « La formation à distance », « Le « travail en coalitions », « La précarité et l'intégration », « La propriété intellectuelle », « La qualité de l'enseignement », « La recherche, création et service à la collectivité ». Trois de ces ateliers ont été animés par des membres de l'exécutif : Puma Freytag (qualité de l'enseignement), Mireille Boisvert (propriété intellectuelle) et Vincent Mauger (formation à distance). Louise Néron et Anne Beauchemin ont aussi collaboré à l'organisation d'une exposition d'œuvres d'arts visuels réalisées par des chargés de cours des différentes universités participant au Forum. Un panel intitulé « Les multiples visages des chargées et chargés de cours » a fait l'objet de présentations auxquelles a participé Anne Fonteneau en tant que chargée d'enseignement (Département de langues, linguistique et traduction). L'événement s'est terminé sur un débat contradictoire portant sur les liens entre la recherche et l'enseignement. La participation à ce Forum a été l'occasion de mettre en commun une diversité de points de vue et d'expériences caractérisant le travail des chargés de cours. Ces discussions ont permis d'acquérir une meilleure compréhension de la réalité actuelle des enseignants contractuels. Le programme ainsi que les vidéos des conférences sont disponibles en ligne (<http://www.fneeq.qc.ca/fr/accueil/Evenement/Forum-enseignantes-universitaires-contractuels/>). Fait singulier dans le cadre de l'événement : le Ministre de l'éducation alors en poste, Yves Bolduc, a expliqué dans une courte allocution concernant les coupes dans le monde de l'éducation que tout le monde devait faire sa part, notamment les enseignants. À la fin de son

discours, l'assistance, peu convaincue par ses arguments a souscrit à la majorité à la consigne, qui avait circulé dans les rangs, de ne pas applaudir. M. Bolduc a donc quitté les lieux accompagné, à sa grande surprise, d'un silence éloquent. **Enfin, on peut lire au sujet de cet évènement** un numéro spécial du *Carnet universitaire* (printemps 2015) de la FNEEQ résumant les problématiques abordées pendant le Forum. Les actes du Forum ont été publiés en mai 2015 et sont disponibles en ligne (<http://www.fneeq.qc.ca/fr/accueil/Evenement/Forum-enseignantes-universitaires-contractuels/>).

Au cours de cette période, les rencontres intersyndicales ont porté fruit et permis d'avoir des positions communes sur plusieurs questions, dont celle concernant les bonifications d'après mandat votées par le conseil d'administration de l'Université Laval en décembre 2014, qui ont été vivement dénoncées par la table intersyndicale. Une lettre commune, signée par les représentants des syndicats, demandant une révision de cette décision particulièrement choquante en période de compressions budgétaires, a été envoyée au président du conseil d'administration, M. John Porter. Dans la foulée de cette dénonciation, un grief a été déposé par plusieurs syndicats de l'Université à l'encontre de M. Porter en raison de propos inappropriés sur les syndicats prononcés lors d'une entrevue avec les médias, dans laquelle il les accusés d'avoir orchestré la fuite de cette information et d'avoir un plan caché.

La table intersyndicale s'est réunie également afin de faire le point sur l'effet des coupes budgétaires sur les membres des syndicats de l'Université Laval, ce qui a donné lieu à une lettre commune adressée au vice-recteur exécutif, M. Éric Bauce. Dans cette lettre, les syndicats lui demandait des précisions au sujet de l'application de ces coupes budgétaires sur les différents corps d'emploi. Bien que les réponses soient difficiles à obtenir, ces lettres envoyés à la haute direction témoignent de la vigilance des syndicats sur le campus et mettent en relief leurs préoccupations en envoyant un signal clair à ceux qui dirigent l'Université.

Au cours de l'année 2014-2015, le SCCCUL, dont plusieurs membres ont été touchés par des pertes de cours, s'est mobilisé à plusieurs reprises pour dénoncer les coupes en recherche et les compressions dans les universités, notamment le 26 novembre 2014 avec le SA²RE (Syndicat des auxiliaires administratifs, de recherche et d'enseignement). De plus, dans un mouvement de solidarité avec les autres organisations syndicales et avec les étudiants de l'Université Laval, nous avons dénoncé ces mesures d'austérité lors d'une grande manifestation tenue le 1^{er} mai 2015 à l'occasion de la Journée internationale des travailleuses et des travailleurs. Au cours de cette manifestation, la suppression de charges cours a été dénoncée, de même que l'abolition de postes chez nos collègues de l'APAPUL (Association du personnel administratif professionnel de l'Université Laval) et du SEUL (Syndicat des employés de soutien de l'Université Laval). Des actions symboliques ont ainsi marqué notre détermination à témoigner de la dangerosité de ces mesures qui, en plus de s'en prendre à nos emplois, menacent la mission même de l'université et la qualité de l'enseignement qui doit être maintenue.

À l'externe, nos activités syndicales ont été marquées cette année par le congrès de notre fédération, la FNEEQ, qui s'est tenu à Shawinigan du 26 au 29 mai 2015 sur le thème « Porter le flambeau » (<http://www.fneeq.qc.ca/fr/accueil/Congres-Shawinigan.html>). Ce congrès triennal est un moment important de la vie démocratique des syndicats affiliés à la FNEEQ, où se décident les grandes orientations de notre organisation fédérale pour les trois années à venir. Des recommandations, adoptées après de nombreux débats, orienteront nos prises de positions sur les grandes questions économiques et sociales auxquelles les syndicats sont confrontés.

Par ailleurs, lors de l'assemblée générale de décembre 2014, un mandat a été donné au conseil exécutif de parfaire l'analyse des résultats de l'enquête menée auprès des chargés d'enseignement au cours de l'été 2014. C'est dans ce but qu'un contrat a été accordé, avec l'accord du conseil syndical, à deux chargés de cours de l'Université Laval, Samuel Beaudoin (Anthropologie) et Roberson Édouard (Sociologie). Les résultats de cette analyse ont été déposés à l'automne 2015.

Parallèlement, un autre projet de sondage a été élaboré pendant l'hiver 2015. Ce sondage contribuera à établir un portrait actualisé des chargées et chargés de cours, c'est-à-dire de leur profil, de leur charge de travail et régime d'emploi, de leurs intérêts et de leurs préoccupations. L'élaboration de ce sondage a été confiée, avec un vote à majorité du conseil syndical, à *Michel Lemieux recherche*. La préparation du questionnaire a été réalisée par Michel Lemieux au cours de l'été 2015, en collaboration avec les membres du conseil exécutif. Ce sondage a été mis en ligne du 21 octobre au 9 novembre 2015.

2. Gestion interne

Au cours de l'année 2014-2015, la secrétaire générale a préparé et convoqué 41 réunions du conseil exécutif, 4 réunions régulières du conseil syndical et 4 réunions régulières ou spéciales de l'assemblée générale (assemblée spéciale du 17 octobre 2014, assemblées statutaires du 14 novembre et du 12 décembre 2014 ainsi que du 17 avril 2015). Les procès-verbaux des assemblées générales de 2014-2015 sont accessibles sur le site internet du Syndicat (www.sccc.ulaval.ca). L'Assemblée générale spéciale concernait l'adoption de la lettre d'entente no. 12 sur le statut d'emploi des chargés de cours. Dans les autres procès-verbaux sont colligées les propositions relatives au bilan, aux états financiers, au plan d'action et aux prévisions budgétaires pour l'année 2014-2015, qui ont été présentées lors des assemblées générales des 14 novembre et 12 décembre 2014. L'assemblée générale statutaire du 17 avril 2015 portait sur les postes en élection au conseil exécutif et aux différents comités syndicaux ainsi que sur la proposition pour la politique de pointage des délégués syndicaux.

La secrétaire générale, en collaboration avec deux agents des relations du travail, a poursuivi le travail de mise à jour des Statuts et règlements du syndicat afin d'arrimer le texte avec celui de la l'actuelle convention collective (2013-2016). Une partie du travail a été présentée et adoptée au cours de la réunion du conseil syndical du 2 juin 2015.

Le conseil exécutif et le comité des relations du travail ont tenu une rencontre de travail préparatoire au plan d'action les 29 et 30 juin 2015, au cours de laquelle ont été établies les principales orientations pour l'année 2015-2016. Les prémices de ce plan d'action ont été présentées par le président aux délégués syndicaux lors d'une réunion du conseil syndical tenue le 27 août 2015.

La rentrée d'automne 2014 a été marquée, au plan organisationnel, par l'absence du trésorier. Pour pallier à cette situation, le choix du conseil exécutif a été d'embaucher une comptable à raison d'une journée aux deux semaines, afin de mettre à jour la comptabilité courante avec l'aide de la secrétaire administrative. De plus, de janvier à mai 2015, un contrat de 10 heures par semaine a été octroyé à un chargé de cours, Saïd El Morchid, dans le but de lui faire dresser un tableau chronologique de toutes les tâches liées à la trésorerie, avec les échéances précises et de répondre aux demandes courantes de différents ministères (Revenu, CSST, etc.). Au cours de ce

mandat, il a aussi préparé les rapports pour les différents paliers de gouvernement ainsi que pour la STT-CSN, la FNEEQ-CSN et le CCQCA-CSN.

Le président, quant à lui, a pris en charge l'aspect politique du mandat de la trésorerie. En collaboration étroite avec la vice-présidente aux relations du travail, ils ont travaillé à l'élaboration des états financiers et du budget prévisionnel, afin de les présenter aux deux assemblées générales statutaires consacrées à ces sujets. L'expert-comptable Maxime Lejeune, de la firme Morin, Desrochers, Beaulieu, nous a conseillé pendant cette période. Plusieurs rencontres ont eu lieu en sa présence afin de préparer les états financiers et les prévisions budgétaires du syndicat pour l'année 2014-2015.

La secrétaire générale a veillé à l'application de la nouvelle convention collective des deux employées de bureau du syndicat. Cette convention, d'une durée de cinq ans (2012-2017), a été signée avec le Syndicat des travailleurs et travailleuses (STT-CSN). À noter que la secrétaire administrative, Hélène Beaudoin, a assumé les tâches de la secrétaire-réceptionniste pendant l'absence de celle-ci à la session d'automne 2014.

À son retour, le trésorier a présenté aux réunions du conseil exécutif des modifications au Guide de gestion interne du Syndicat en vue de leur adoption.

Enfin, la masse salariale pour l'ensemble des chargées et chargés de cours pour l'année 2014-2015 a diminué de 12% pour s'établir à plus de 32 800 000 \$. Cette diminution s'explique, entre autres, par la rétroactivité salariale versée à l'automne 2013 et par une baisse marquée du nombre de charges de cours aux sessions d'hiver et de l'été 2015. Si l'on exclue la rétroactivité salariale, la baisse de la masse salariale est évaluée à plus de 3,5 %.

3. Relations du travail

Plusieurs changements sont survenus dans l'équipe des relations du travail au cours de l'année. La rentrée d'automne a d'abord été marquée par l'absence de la vice-présidente aux relations du travail, partie pour un stage de formation de sept semaines à la CSN. Pendant son absence, Suzanne La Vallée, agente du comité des relations du travail, a pris la relève en collaboration avec le président. Au cours de cette période, le président a participé régulièrement aux réunions hebdomadaires d'équipe du comité des relations du travail (CRT) ainsi qu'aux rencontres avec l'employeur sur les questions touchant les relations du travail.

La vice-présidente aux relations du travail est revenue en novembre pour, finalement, quitter définitivement son poste le 31 décembre 2014 pour des raisons professionnelles. Suzanne La Vallée a alors été nommée vice-présidente par intérim aux relations du travail pour la session d'hiver 2015. Elle a été élue officiellement à ce poste lors de l'assemblée générale statutaire d'hiver du 17 avril 2015.

Lors du conseil syndical du 23 janvier 2015, il a été proposé par le conseil exécutif d'offrir un contrat à deux chargés de cours, Louis Lefrançois et Élisabeth Cyr, afin de suppléer, d'une part, à un poste vacant et, d'autre part, de préparer le remplacement d'un départ à la retraite annoncé pour avril 2016. Cette proposition a été appuyée par le conseil syndical. Enfin, une agente des relations du travail a démissionné de son poste au cours de cette période.

Comité des relations du travail

Pour le comité des relations du travail, la dernière année fut marquée d'un vent d'instabilité et de renouveau! La réorganisation des Ressources humaines au Vice-rectorat a en effet amené de nouveaux vis-à-vis, des changements de direction dans plusieurs unités, de nouveaux programmes et son lot de nouveaux problèmes et de recherches de solutions.

Les tâches du comité des relations du travail consistent notamment à vérifier tous les documents fournis par l'Employeur concernant l'application de la convention collective (listes de disponibilité, listes d'attribution, liste des activités d'enseignement (6.06), PECC, etc.) et à s'assurer que la convention collective a été mise en pratique correctement. Leurs tâches consistent aussi à répondre aux interrogations des chargées et chargés de cours à propos de la convention collective, à déposer des griefs dans les cas d'infraction à la convention et de conclure des ententes avec le Vice-rectorat aux ressources humaines afin de régler les litiges. Les membres du comité des relations du travail sont le premier contact avec les chargés de cours en ce qui a trait au respect de leurs droits prévus à la convention collective.

Durant l'année 2014-2015, les mandats du CRT se sont concrétisés par de nombreuses rencontres individuelles avec des chargés de cours aux prises avec des problèmes liés, notamment aux effets des coupes budgétaires. De plus, 28 griefs ont été déposés, dont certains ont été réglés. Des agents du CRT ont conseillé et accompagné des chargées et chargés de cours au sujet de litiges relevant du comité de révision (quatre dossiers soumis), ou en rapport avec des mesures disciplinaires (deux dossiers soumis). Ils ont assisté comme observateurs à des comités de sélection relativement à des postes de chargés d'enseignements dans deux unités d'embauche. Ils ont par ailleurs travaillé en étroite collaboration avec la conseillère syndicale au cours de plusieurs rencontres organisées au sujet de griefs à déposer. Ils ont participé à des réunions du Comité paritaire de griefs (CPG) à raison d'une rencontre par mois. D'autres rencontres ont eu lieu avec l'Employeur en vertu de l'article 3.07 (questions urgentes) dans différentes unités. Des assemblées d'unité ont aussi été organisées en collaboration avec le vice-président à la vie syndicale afin de discuter de certaines particularités au sein de ces unités : Faculté des sciences infirmières, Faculté de philosophie et l'École des langues, ainsi qu'au Département des études sur l'enseignement et l'apprentissage (superviseurs de stage).

Enfin, des membres de l'équipe du CRT ont participé au Comité de retraite, au Séminaire du Bureau de la retraite et au Séminaire annuel du Fonds commun de placement des régimes de retraite de l'Université Laval au rythme de une à deux réunions mensuelles. Des rencontres préparatoires à la formation d'un comité d'entraide du SCCCUL se sont tenues.

4. Relations intersyndicales

La responsabilité du vice-président aux relations intersyndicales est de tisser des liens avec la communauté syndicale au sein du campus ainsi qu'avec d'autres organisations actives à l'extérieur de l'Université, notamment avec la Fédération à laquelle nous sommes affiliés (FNEEQ-CSN).

À ce titre, le vice-président aux relations intersyndicales, en collaboration avec le président, a organisé plusieurs rencontres de la table intersyndicale de l'Université Laval qui ont porté principalement sur les relations du travail, le climat d'austérité et les bonifications d'après-mandat accordées aux hauts administrateurs par la majorité des membres du conseil

d'administration. Ces rencontres ont eu lieu surtout à la session d'automne (14 octobre, 19 novembre 2014) et au printemps (13 avril, 11 juin 2015), l'hiver ayant été plus propice à la rédaction ponctuelle de plusieurs lettres intersyndicales dénonçant les bonifications de la haute administration.

L'année 2014-2015 fut marquée, sur le plan des relations intersyndicales, par des épisodes de négociation houleux pour le SA²RE et le SEUL, alors que d'autres négociations se sont poursuivies, notamment du côté du SPPRUL (Syndicat des professionnelles et professionnels de recherche de l'Université Laval) dans certains centres de recherches, au SPUL (Syndicat des professeurs de l'Université Laval) avec l'ouverture d'une clause salariale et au SA²RE, qui travaille sur une première convention pour les post-doctorants. Notons que les bureaux du SA²RE sont maintenant localisés au pavillon Alphonse-Desjardins.

Le vice-président aux relations intersyndicales a également assisté à plusieurs activités et rencontres organisées par les associations et regroupements étudiants (CADEUL, ÆLIÉS, Printemps 2015) à titre de représentant du SCCCUL. Il représente aussi les chargées et chargés de cours au Comité paritaire de perfectionnement des chargés de cours.

Sur le plan des relations avec le milieu universitaire, communautaire et syndical québécois, le SCCCUL a développé de nouvelles alliances et accroît sa représentation et sa visibilité. Les responsabilités administratives rattachées au mandat du vice-président aux relations intersyndicales impliquent, entre autres, l'organisation de délégations syndicales et le suivi des différents dossiers et de la correspondance avec la FNEEQ-CSN ainsi qu'avec les syndicats de chargés de cours d'autres universités québécoises. Dans le cadre des relations intersyndicales, il a offert une conférence sur les formations en ligne ouvertes à tous (MOOC) lors d'une journée d'étude du Syndicat des chargés de cours de l'UQAM.

Le vice-président aux relations intersyndicales a poursuivi son implication auprès de la *Coalition pour la justice sociale* et siège désormais à son comité d'actions et de suivi (son conseil d'administration). La cinquantaine d'organisations membres de la Coalition a continué d'exercer une pression sur nos gouvernements, particulièrement au provincial, par des campagnes variées : tract sur l'austérité distribué à 6 000 exemplaires et en ligne, mobilisation dans le cadre des auditions sur la fiscalité (29 septembre, 28-30 octobre 2014) et lors de **la mise à jour économique** (2 décembre 2014), semaine d'actions dérangeantes, comité d'accueil pour Philippe Couillard (7 mai 2015).

Le vice-président aux relations intersyndicales, avec d'autres membres du conseil exécutif, a participé aux activités des différentes instances syndicales de la CSN, du Conseil central de Québec Chaudières-Appalaches (CCQCA-CSN) et de la Fédération des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ-CSN) : assemblées générales du CCQCA-CSN, Forum des jeunes (6 novembre 2014), journée thématique sur la détresse psychologique (24 février 2015) et les États généraux du CCQCA-CSN (30 avril et 1^{er} mai 2015). Du côté de la FNEEQ-CSN, ils ont assisté aux réunions mensuelles du Regroupement université, aux réunions du Conseil fédéral de l'automne et du printemps, et le président aux rencontres mensuelles du Bureau fédéral. Les discussions lors des réunions du Regroupement université nous permettent de discuter des objectifs communs, du déroulement des négociations en cours ou à venir dans les autres universités et de renforcer les liens de solidarité entre les syndicats affiliés à la FNEEQ-CSN.

5. Représentation et visibilité

Le SCCCUL travaille constamment à une meilleure représentation des chargés de cours et à accroître sa visibilité sur le campus. Dans cette optique, les membres de l'exécutif ont participé à différentes instances et activités organisées sur le campus.

Les chargées et chargés de cours sont ainsi représentés au sein du Comité conseil de la Bibliothèque par Louis Lefrançois (Sciences historiques), au Conseil universitaire par Louise Néron (Arts visuels) et Robert Grace (Sciences historiques), au Conseil d'administration par Puma Freytag (Littératures), au Comité de valorisation de l'enseignement par Louis-Étienne Pigeon (Philosophie), au Comité de la retraite par Nicolas Saucier (Information et communication), par Saïd El Morchid (Mathématiques) et Pierre-Charles Tremblay (Études sur l'enseignement et l'apprentissage), au Comité paritaire de perfectionnement par Vincent Mauger (Design) et Guy Dorval (Géographie) et, enfin, au Comité de révision par René Lessard (Relations industrielles) et Jean Fortier (Droit). C'est en tant que représentant des chargés de cours que le vice-président à la vie syndicale et la secrétaire générale ont voté contre l'adoption du budget lors de la séance du conseil universitaire du 14 avril 2015 à cause des coupes de charges de cours que ce budget représentait. Le président a aussi signifié sa dissidence au conseil d'administration lors du dépôt du budget. Enfin, la vice-présidente aux communications a été élue au Conseil de la Faculté des lettres et des sciences humaines (FLSH) en novembre 2014. Elle a assisté, en décembre 2014, à une assemblée professorale du département des Sciences historiques, une première depuis longtemps dans ce département. Elle a aussi participé aux rencontres de la Commission des affaires étudiantes jusqu'en novembre 2014 (fin de mandat) et collaboré au comité ad hoc de rédaction d'un avis de la commission qui porte sur l'apport de la culture sur la réussite des étudiants.

La vice-présidente aux communications a assisté à la cérémonie de remise des Prix d'excellence en enseignement, au cours de laquelle des chargés de cours ont été honorés.

Dans la démarche préparatoire à des États généraux de l'enseignement supérieur que souhaite organiser la FNEEQ-CSN, des membres du conseil exécutif ont participé à la *Soirée de l'enseignement supérieur* le 19 mars 2015, à Montréal.

Dans l'idée de valoriser la place des chargés de cours dans le milieu de l'enseignement supérieur, le vice-président aux relations intersyndicales a collaboré à l'élaboration d'un avis de la Commission de l'enseignement et de la recherche universitaires (CERU) du Conseil supérieur de l'éducation (CSE), intitulé *La Formation à distance dans les universités québécoises : un potentiel à optimiser*, maintenant disponible en ligne.

Dans le contexte d'austérité, des membres du SCCCUL ont participé et œuvré à la réalisation de diverses manifestations dont celle, régionale, contre les mesures d'austérité (16 mars 2015) ainsi qu'à celle du 1^{er} mai, lors de la Journée internationale des travailleuses et travailleurs, où plus de 2 000 manifestants ont pris part à Québec.

La secrétaire générale poursuit par ailleurs son mandat de représentante à la vie régionale (RVR) au Conseil central de Québec Chaudière-Appalaches (CCQCA-CSN). Le président a participé à une conférence de presse organisée par le CCQCA-CSN organisée pour dénoncer les mesures d'austérité qui affectent l'ensemble de la société québécoise, dont les universités.

Face à un gouvernement qui met en place des politiques d'austérité qui frappent les plus vulnérables de la société, les trois centrales syndicales ont organisé, dans le cadre de la campagne *Refusons l'austérité*, une journée de débats et de réflexion sur la riposte appropriée. Cette journée s'est déroulée à l'hôtel Delta de Québec le jeudi 12 février 2015. La vice-présidente aux communications et le vice-président à la vie syndicale étaient présents et ont participé aux discussions.

6. Information et communications

La vice-présidente aux communications a pour principale responsabilité de transmettre les informations pertinentes aux membres de l'équipe ainsi qu'aux chargées et chargés de cours. Par « milieu universitaire », on entend, à l'interne, celui de l'Université Laval et, à l'externe, celui des autres universités du Québec. À ceci s'ajoutent un suivi des questions relatives aux politiques du gouvernement en matière d'éducation et d'enseignement supérieur ainsi que les orientations prises à cet égard par les organisations syndicales auxquelles le SCCCUL est affilié : la Fédération des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN) et la Centrale des syndicats nationaux (CSN).

Info SCCCUL


Le moyen privilégié par le SCCCUL pour transmettre l'information à ses membres est l'Info SCCCUL, qui a été publié environ aux trois semaines du 1er septembre 2014 au 28 avril 2015, avec un numéro mensuel en juin, juillet et août 2015. Les orientations générales de l'Info SCCCUL sont discutées au sein du comité de rédaction composé du président, de la vice-présidente aux relations du travail et de la vice-présidente aux communications.

L'Info SCCCUL regroupe des informations d'actualités syndicales, universitaires et d'autres relatives aux chargées et chargés de cours, en plus de colliger un agenda des dates à retenir pour les activités syndicales ou d'intérêt commun. La rubrique « Échos du CRT », sorte d'aide-mémoire, informe les chargées et chargés de cours de questions relatives à l'application de la convention collective et diffuse les conseils des agents des relations du travail. La section « Dossiers » propose des articles sur des sujets spéciaux relatifs à l'enseignement supérieur ou aux chargés de cours. Quelques textes ont été publiés au cours de l'année 2014-2015, rédigés par des chargés de cours sur des questions d'ordre pédagogique. La section « Vie syndicale » présente des comptes rendus des activités syndicales du SCCCUL et, à l'occasion, de la FNEEQ-CSN, du Conseil central de Québec Chaudière-Appalaches (CCQCA-CSN) et de la CSN. Enfin, la section « À lire, à voir, à écouter » propose des articles, des périodiques, des livres, des vidéos ou des entrevues radiophoniques qui concernent le monde de l'enseignement et la vie universitaire, les enjeux des politiques gouvernementales, la recherche en éducation, etc. L'Info SCCCUL fait aussi une place aux chargées et chargés de cours en leur offrant la possibilité de faire connaître leurs contributions à la vie intellectuelle et artistique.

Notre syndicat a aussi une page Facebook où sont postées les nouvelles du jour, ou très récentes, concernant les chargés de cours, le monde universitaire et le monde syndical ainsi que les actualités concernant l'Université Laval. Les informations que l'on trouve sur la page Facebook et l'Info SCCCUL sont ainsi complémentaires les unes des autres, et suivent en cela les orientations éditoriales que s'est données le syndicat. La vice-présidente aux communications et le vice-président aux relations intersyndicales se chargent d'alimenter la page Facebook en nouvelles tirées des médias, communiqués de presse, etc.

Au cours de l'automne 2014, notre webmestre nous a informé qu'il faudrait envisager le transfert de notre site web vers une autre plate-forme en raison de la désuétude de celle sur laquelle notre site est construit (Typo 3). Sur ses conseils, nous avons opté pour la plate-forme Word Press, plus conviviale et plus simple à gérer. Le transfert du contenu du site actuel vers la nouvelle plate-forme a commencé pendant l'hiver 2015. Il a nécessité au préalable une mise à jour et un reclassement de tout le contenu ainsi qu'une restructuration de ce dernier en vue de son intégration dans un nouveau « template » ou « thème » qui fournit la base organisationnelle du nouveau site. À l'automne 2015, notre site aura donc un nouveau visage, de nouvelles rubriques en plus de celles, essentielles, se rapportant à la convention collective et aux relations du travail. Les décisions quant à l'organisation du futur site ont été prises par le comité du site web composé de quatre membres de l'exécutif : président, secrétaire générale, vice-président aux relations intersyndicales et vice-présidente aux communications.

La vice-présidente aux communications a été responsable, au cours de l'année 2015, des contacts avec la personne à qui nous avons confié le projet de sondage des chargées et chargés en vue de la prochaine convention collective, Michel Lemieux. Plusieurs rencontres de travail ont été organisées à cet effet, auxquelles ont aussi participé le président et la vice-présidente aux relations du travail pour la préparation conjointe du questionnaire et pour décider des conditions dans lesquelles le sondage serait présenté aux chargés de cours.

Les relations avec la presse se sont développées en 2014 et 2015 alors que les contacts avec les journalistes sont devenus plus fréquents : demandes d'entrevues téléphoniques (Radio-Canada, CHYZ), demandes ponctuelles de renseignements de la part de journalistes (Soleil, Journal de Québec, Impact campus). De notre côté, nous avons fait parvenir aux médias  communiqués de presse sur les coupes en éducation, les bonifications d'après-mandat de la haute direction de l'UL, sur la « Marche funèbre » intersyndicale du 1^{er} mai 2015, autres. Ces communiqués, publiés entre le 1^{er} septembre 2014 et le 31 août 2015, ont été diffusés à l'échelle nationale via CNW/Telbec et le service des communications de la FNEEQ. Nous intervenons ainsi sur la place publique à chaque fois qu'il est jugé pertinent de le faire.

La correspondance du syndicat, tant à l'interne qu'à l'extérieur de l'université occupe une bonne partie du temps de la vice-présidente aux communications. Nous exprimons en effet notre avis et posons des questions par le biais d'une correspondance touchant diverses questions relatives à la vie universitaire et aux conditions de travail des chargées et chargés de cours. À chaque fois que l'occasion est jugée pertinente, nous communiquons avec la haute direction, soit au nom du SCCCUL, soit par le biais de la Table intersyndicale. C'est ainsi qu'une correspondance fréquente est rédigée pour laquelle le président et la vice-présidente aux communications travaillent en étroite collaboration, lorsque le SCCCUL est le seul signataire. Lorsque la situation exige la collaboration de plusieurs signataires, c'est la Table intersyndicale qui devient responsable de la rédaction du texte, avec le vice-président aux relations intersyndicales et le président.

7. Vie syndicale et mobilisation

La responsabilité principale du vice-président à la vie syndicale et à la mobilisation est d'organiser, en collaboration avec les autres membres de l'exécutif, différentes activités et d'y faire participer les chargées et chargés de cours le plus possible en développant leur militantisme. En ce sens, le premier évènement de l'année 2014-2015 a été la tenue du kiosque du SCCCUL lors de la Rentrée UL au pavillon Alphonse-Desjardins (2 et 3 septembre 2014). L'objectif

principal de cette activité est de promouvoir la visibilité des chargés de cours sur le campus et de nous faire connaître auprès des étudiants. Le kiosque du SCCCUL offre ainsi l'occasion aux chargés de cours qui le désirent de s'impliquer pour quelques heures dans la vie de leur syndicat tout en discutant avec les étudiants et autres membres de la communauté en leur offrant des pommes et des informations sur les chargés de cours et leur rôle dans l'enseignement universitaire. Depuis quelques années, nous offrons deux tirages : l'un pour les étudiants, auquel peut participer tout étudiant inscrit à temps plein à la session d'hiver. Cette bourse dite « Persévérance » couvre les frais d'inscription du gagnant jusqu'à concurrence de 1 500 \$. Le deuxième tirage est destiné aux chargés de cours et consiste en un laissez-passer du RTC valide pour une période de quatre mois. Si le premier tirage se fait dans l'esprit de soutenir financièrement un étudiant pendant ses études, dans une vision intergénérationnelle, le deuxième est un geste de promotion du transport en commun.

Le SCCCUL a été présent aussi à la Rentrée UL de janvier 2015 où le Syndicat a érigé son kiosque le 13 janvier.

Le vice-président à la vie syndicale et à la mobilisation et la vice-présidente aux communications sont les responsables politiques du Comité d'information et de mobilisation. C'est à ce titre qu'ils ont organisé, au cours du mois de septembre 2014, une réunion de ce comité dans le but de préparer la délégation SCCCUL au Forum sur les enseignants contractuels universitaires prévu pour le mois de novembre 2014 à Montréal. En 2014-2015, ils ont convoqué trois réunions de ce comité, d'abord pour établir avec les membres du comité un calendrier annuel des événements à préparer ou à souligner (Journée nationale des chargées et chargés de cours, Semaine de la santé et de la sécurité, etc.) et un plan des actions qui peuvent y être associées. Le 24 février 2015 a eu lieu une réunion où il a été question de différentes activités pour souligner le 8 mars, le 1^{er} mai, la Journée de la militance (24 septembre) ainsi que la Journée nationale des chargés de cours (22 novembre). Cette réunion servait aussi à une amorce de réflexion sur les 30 ans du SCCCUL qui tombera en 2017, au milieu des prochaines négociations. Plusieurs activités de visibilité étaient alors suggérées par les membres du comité. C'est en collaboration avec ce comité que la participation du SCCCUL à la « Marche funèbre » du 1^{er} mai 2015, qui dénonçait les coupes gouvernementales dans le milieu universitaire, a été réalisée. Suivant une des recommandations du comité, la perte annoncée de 160 cours fut symbolisée par 160 petites boîtes de carton attachées sur une corde, formant deux banderoles transportées lors de la marche. Ces boîtes furent brûlées, dans un geste symbolique, entre les pavillons DKN et Bonenfant au cours de la marche intersyndicale sur le campus.

Certaines activités organisées par le SCCCUL ont un caractère convivial et rassembleur. Tel est le cas de l'accueil des nouveaux chargés de cours qui, à l'automne 2014, s'est fait en présence de quelques délégués syndicaux, ce qui a créé une ambiance d'échange intéressante sur le vécu syndical de chacun. Pendant la session d'hiver 2015, le vice-président à la vie syndicale a commencé la distribution d'un petit cadeau de bienvenue aux nouveaux membres du syndicat, qui ont été rencontrés dans leur salle de classe au début ou à la fin du cours. Une douzaine de nouveaux membres ont ainsi été rencontrés pendant la session. Notons aussi, sur un autre plan, la participation d'un chargé de cours en anthropologie à l'École de la relève syndicale de la CSN qui s'est déroulée en Estrie au mois d'août 2015. La fin de l'année 2014 a été soulignée par la fête de Noël sous la thématique « Disco » avec un décor disco, de la musique, de la danse et un repas avec rafraîchissements.

Les 5, 6 et 7 mai 2015 furent consacrés à une formation au Conseil central. La formation « Exécutif I » a été suivie par la vice-présidente aux relations du travail, la vice-présidente aux communications, ainsi que le vice-président à la vie syndicale.

Pour faire suite à la formation donnée par la FNEEQ-CSN sur les communications en date du 22 avril 2015 à laquelle ont participé la vice-présidente aux communications et le vice-président à la vie syndicale, une formation sur la mobilisation a eu lieu le vendredi 12 juin 2015. Les deux vice-présidents y ont participé. Le vice-président à la vie syndicale et à la mobilisation participe régulièrement au Comité de soutien à l'entraide au CCQCA-CSN.

9 novembre 2015